

## Entrepreneurs engagés pour un environnement plus sain!



# Représenter la filière du désamiantage et du retrait des autres polluants

utile à tous, pour des lieux de vie et de travail plus sains

#### Détecter l'amiante

**Evaluer** 

Désamianter (et retirer les polluants)

L'amiante a été largement utilisé dans le bâtiment, l'industrie et les infrastructures. C'est un produit dangereux et reconnu comme cancérigène dont l'utilisation est interdite depuis 1996. Cette étape est primordiale afin de mener les actions adéquates en toute sécurité : repérages, prélèvements et analyses (matériaux, air), analyse des risques, chantiers test. Les entreprises du désamiantage permettent de rétablir des lieux de vie et de travail sains en éliminant tout risque lié à l'amiante et aux autres polluants.

www.syrta.net





**Le SYRTA**, SYndicat du Retrait et du Traitement de l'Amiante et des autres polluants, créé en 2003, fédère une centaine d'entreprises de toutes tailles de la filière.

Il représente les entreprises certifiées pour le retrait d'amiante, mais aussi des professions, telles que les diagnostiqueurs, maîtres d'œuvre, formateurs, éliminateurs de déchets, laboratoires ou prestataires, associés aux travaux techniques et méthodologiques.

Conscientes d'agir dans un contexte de santé et de sécurité des personnes, les entreprises membres du SYRTA mettent en œuvre toute leur expertise et leurs compétences au service de tous.

#### Le constat

60% des bâtiments contiennent encore de l'amiante aujourd'hui

#### 1<sup>ère</sup> maladie

professionnelle du second œuvre du bâtiment (Rénovation énergétique, embellissement des bâtiments...) en montants d'indemnisation

### Nos actions



**Accompagner** les entreprises dans leur quotidien. Cela se traduit notamment par un soutien pour la certification et les « bonnes pratiques » techniques, l'accompagnement juridique des membres, la mise en place de moyens pour favoriser les synergies entre les membres du SYRTA, la valorisation de la profession et l'anticipation du marché, ...



Participer activement à l'évolution réglementaire, technique et normative pour porter les valeurs des entreprises et de leurs salariés, être actif dans les organismes de certification des entreprises (Qualibat, Afnor Certification, Global Certification), être partie prenante de l'innovation dans la filière.



**Décrypter, informer, sensibiliser** sur les responsabilités de chacun dans la question de l'exposition et du traitement de l'amiante et les actions possibles pour éradiquer les risques, et sur les retours d'expérience de l'application des règles techniques et de la réglementation du désamiantage sur le terrain.

## Nos grands projets



Réalisation d'un socle de bonnes pratiques professionnelles communes et harmonisées du désamiantage, avec les **Règles Techniques SS3** (en partenariat avec le SEDDRe) dans le cadre du Plan de Recherche & Développement Amiante (PRDA) du Ministère du Logement www.reglestechniquesss3-syrta-seddre.net



Développement du projet innovant **SYRTA Vision Sécurité (SVS)** qui permet la mise au point d'un équipement de protection respiratoire équipé de son propre système de prélèvement à l'intérieur du masque pour assurer une protection optimale.



Dans un contexte ou la digitalisation de la filière s'affirme durablement, le SYRTA sensibilise et aide ses membres à la prise en main de **plateformes numériques : demat@miante**, pour déclarer les plans de retrait amiante par internet et **trackdechets** pour gérer la traçabilité des déchets en toute sécurité.

#### Chiffres clés du secteur

600 000 tonnes de matériaux amiantés

retirés

1 milliard

d'euros de chiffre d'affaires/an généré par le secteur Plusieurs centaines de recrutements sur les prochaines années

1500 entreprises certifiées

dans le retrait amiante

Perspectives à long terme de marché et d'emplois

une vraie carrière pour toute sa vie









SYndicat du Retrait et du Traitement de l'Amiante et des autres polluants c/o Certex – 31 rue du Rocher – 75008 Paris Courriel : contact[@]syrta.net - www.syrta.net



